

Projet INTERREG « ALPEAU »

Protection des eaux souterraines en forêt

JL Mabboux

Jean-luc.mabboux@onf.fr

Office National des Forêts



Objectifs de la démarche

Consolider et pérenniser le rôle protecteur de la forêt pour la préservation durable de la ressource en eau potable

Résumé en anglais (Police 50 minimum ; 4 lignes maximum; italique)

Méthode

- Travail scientifique visant à mettre en évidence le rôle protecteur de la forêt vis-à-vis de l'eau potable.
- Échanges franco-suisses entre gestionnaires de l'eau et de la forêt
- Études de cas en France et en Suisse

Résultats

- Édition d'un guide présentant les bonnes pratiques forestières.
- Recommandations pour une meilleure gestion des périmètres immédiats et rapprochés.
- Communication au moyen de divers supports de manière à favoriser les échanges entre professionnels de la forêt et de l'eau.

Applications

- Meilleure prise en compte de la problématique eau potable dans la gestion forestière
- Mise en place de contrats captage entre gestionnaires de l'eau et de la forêt visant à compenser le coût des services environnementaux rendus (débardage alternatif, surveillance...)



Captage d'eau en forêt - JL Mabboux -



Échanges entre gestionnaires de l'eau et de la forêt
JL Mabboux



Contraintes de gestion en présence de captage
JL Mabboux



Principaux partenaires de l'évènement :

